



AVIS A LA POPULATION

Conformément à l'article 90 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, le Collège de la zone de secours de Hesbaye a l'honneur de porter à la connaissance de la population que les modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire N° 2 de l'exercice 2021 arrêtés par le Conseil de la zone de secours en séance du 23 septembre 2021, peuvent être consultées à partir de ce jour. Toute personne intéressée par cette consultation peut adresser sa demande au service administratif de la zone de secours (rue Joseph WAUTERS, 65 à 4280 HANNUT – Tél : 019/605.423) pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Le présent avis sera affiché aux valves de la zone de secours, rue Joseph WAUTERS, 65 à 4280 HANNUT du 24 septembre 2021 au 22 octobre 2021 ainsi qu'aux valves des maisons communales faisant partie de la zone de secours de Hesbaye .

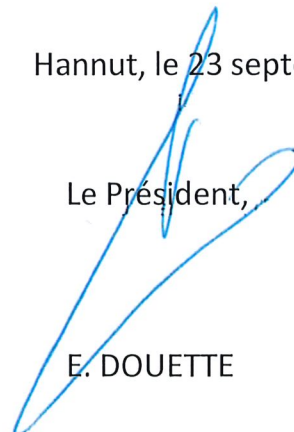
Hannut, le 23 septembre 2021.

Le Commandant,



Major M. DUVIVIER

Le Président,



E. DOUETTE